

Note aux auteurs

I – INSTRUCTIONS GENERALES

La revue *Fourrages* est une "**Revue francophone d'échanges entre Recherche et Développement**" concernant la prairie, les cultures et les ressources fourragères, les parcours, leur utilisation et la prise en compte de l'environnement. Les thèmes couverts par la revue sont détaillés dans le site Internet¹ et peuvent être succinctement résumés par les mots clés suivants : prairies, cultures fourragères, parcours, élevages, environnement, territoires.

Fourrages a un large public de techniciens, chercheurs, enseignants, ingénieurs, praticiens... dont plus d'un quart réside à l'étranger. Les **articles, rédigés en français**, doivent constituer pour ce public un apport important, qu'il soit scientifique ou technique.

Différents types d'articles sont publiés dans la revue :

- Des **contributions courtes** (4-6 pages de revue)
et des contributions scientifiques originales (6-10 pages de revue)

Les unes comme les autres doivent être basées sur des méthodologies rigoureuses, pouvant avoir valeur d'exemple transposable ou généralisable. Qu'ils soient techniques ou scientifiques, ces textes doivent permettre d'alimenter des échanges et des débats entre les différents acteurs de la filière fourragère. **La discussion des résultats doit donc occuper une place importante**, soulignant en particulier les résultats économiques, les conclusions pratiques, les questionnements ou les applications envisageables...

*En proposant des **contributions courtes**, les acteurs du Développement peuvent faire état de résultats originaux, souvent à caractère régional, à partir d'expérimentations, d'enquêtes, d'études monographiques... qui reflètent l'expérience, la réflexion des acteurs de terrain, sous forme de bilans très concis des études réalisées. La discussion, présente, sera moins développée que pour les contributions scientifiques.*

*Pour les **contributions scientifiques**, il est conseillé de publier au préalable les résultats dans une revue reconnue au niveau international ; ils reçoivent ainsi une certaine validation et reconnaissance (revue à facteur d'impact élevé) ; la **publication dans Fourrages nécessitera ensuite une adaptation de la présentation du travail**, en fonction du créneau particulier de la revue (diffusion des résultats de la Recherche auprès d'un large public) et en évitant un auto-plagiat ou publication redondante (voir page "Ethique et Copyright" du site Internet de l'AFPF).*

- Des **synthèses scientifiques** (14 pages de revue maximum), destinées à rendre accessible au lecteur de la revue des résultats et conclusions de plusieurs recherches préalables. Elles doivent s'appuyer sur des connaissances validées par la publication dans des revues internationales. Des synthèses bibliographiques peuvent également être proposées.

- Des **libres opinions** (environ 3 pages), rubrique où il est possible d'alimenter le débat sur des grands problèmes relatifs à la production ou à la valorisation des fourrages, à la protection ou à la conservation des milieux... Le pluralisme des idées doit pouvoir s'exprimer dans *Fourrages* pour favoriser la concertation et l'émergence d'idées et de concepts nouveaux.

¹ Cette "Note aux auteurs" est complémentaire d'informations présentes sur le site Internet de la revue : <https://afpf-asso.fr/comment-publier> ; il est donc vivement conseillé de s'y référer également

Compte tenu de l'objectif de la revue (large diffusion des résultats scientifiques), les auteurs doivent **veiller à la bonne "lisibilité" de leur texte** :

- en proposant des articles courts, mais bien ciblés : les articles trop longs seront moins lus ;
- en structurant le texte de façon logique et cohérente,
- en adoptant un style clair avec des phrases suffisamment courtes : l'expression doit être accessible à un large public (lecteurs étrangers, étudiants...).

Le processus de publication et diverses informations importantes (éthique et copyright...) sont présentées sur le site Internet.

II- INSTRUCTIONS DE REDACTION

1. Volume de l'article

La longueur maximum souhaitée par le Comité de Rédaction varie selon le type d'article :

	Nombre de pages de revue recommandé ⁽¹⁾	Volume correspondant (nombre de signes, espaces comprises)	Spécificités
- Contribution courte	entre 4 et 6 pages	18 000 - 30 000 <u>dont illustrations</u> ⁽²⁾	Axer la présentation sur les résultats et les retombées pratiques sans oublier la méthodologie et la discussion
- Contribution scientifique originale	entre 6 et 10 pages	30 000 - 53 000 <u>dont illustrations</u> ⁽²⁾	Problématique s'appuyant sur la bibliographie, présentation des méthodes et discussion argumentée des résultats
- Synthèse scientifique	14 pages maximum	65 000 max. <u>dont illustrations</u> ⁽²⁾	Synthèse thématique appuyée sur des résultats déjà publiés
- Libre opinion	2-4 pages (3 colonnes)	19 000 max.	

1 : Il est possible de mettre en accès libre sur le site Internet un fichier pdf qui peut présenter, par exemple, des annexes ou données trop volumineuses pour être publiées dans la revue papier.

2 : Estimation du volume d'une illustration (tableau, figure ou photo qui sera imprimée en noir et blanc) :

petite : 1 400 signes, espaces comprises ; moyenne : 2 000 signes, espaces comprises ; grande : 2 400 signes, espaces comprises

2. Présentation du manuscrit

* **en début d'article**, on indiquera :

- le titre, concis (moins de 18 mots) mais complet et reflétant au mieux le contenu du texte ;
- le nom du (des) auteur(s), précédé de l'initiale du (des) prénom(s) ;
- éventuellement "avec la collaboration de" ;
- "mots clés" : 5 à 12 mots clés décrivant l'article le plus complètement possible ;
- "auteurs" : l'appartenance professionnelle des auteurs (service, organisme, UMR...) ;
- "correspondance" : mentionner l'adresse postale de l'auteur principal et ses coordonnées pour courrier électronique ;
- éventuellement, une proposition de titre courant.
- un court **paragraphe de mise en situation** (340 signes, espaces comprises) qui a pour objectif de **donner au lecteur envie de lire l'article**. Il présente le contexte scientifique ou technique, ainsi que l'intérêt de l'étude réalisée ;

- le résumé français, assez court (780 signes, espaces comprises) et qui succède à cette mise en situation, n'a pas à reprendre les informations qui viennent d'y être mentionnées ; il **doit présenter les principaux résultats obtenus** (ne pas hésiter à mentionner les chiffres les plus importants). Par la lecture de ce résumé, le lecteur doit pouvoir connaître **les résultats significatifs** ;
- le résumé anglais, plus complet que le résumé français (940 signes, espaces comprises, en français ou en anglais). Sa traduction peut être effectuée par les soins de la revue, de même que celle des titres de l'article et des illustrations.

*** pour le corps du texte :**

- **Sous-titrage et structure du texte** : Pour donner au lecteur pressé une idée bonne et juste de l'article, les titres de parties et de paragraphes doivent être le reflet du contenu de la partie ou du paragraphe auquel ils correspondent, et doivent apporter une information. 6 à 10 mots sont suffisants la plupart du temps pour un bon sous-titre. Trois niveaux de sous-titrage sont prévus. Un quatrième peut être éventuellement ajouté.

(Ne pas utiliser de plan ou de liste automatique (puces, numérotation...))

- Pour faciliter une lecture rapide des articles, **mettre en caractères gras les phrases ou portions de phrases les plus importantes du texte** (précisant l'idée du paragraphe ou mettant en valeur une étape nouvelle du cheminement).

- Proscrire l'utilisation des (petites) capitales (y compris pour les titres, sous-titres, noms propres et noms de lieux).

3. Illustrations : tableaux, figures...

Un article peut comporter des tableaux, des figures, des encadrés et des photos, ainsi que des annexes reportées en fin d'article. Les illustrations ne doivent pas être conçues comme la présentation concise de l'ensemble des résultats obtenus mais comme **la mise en lumière des éléments les plus importants, avec une fin pédagogique**. Par ailleurs, dans le texte, éviter de décrire ou répéter ce qui figure dans les illustrations ; celles-ci viennent en appui du raisonnement présenté dans le corps du texte.

La revue est **imprimée en noir et blanc** ; éviter par conséquent l'utilisation de la couleur dans les illustrations.

Titres des illustrations : **Tout lecteur doit pouvoir comprendre l'objet d'un tableau ou d'une figure en lisant son titre** (et sa légende, dans le cas d'une figure), sans devoir se référer au texte de l'article. Les titres et légendes doivent donc être clairs, bien préciser le contenu de l'illustration, tout en restant **concis**.

Taille et présentation des illustrations

Tous les tableaux et figures doivent être numérotés et cités dans le manuscrit avec leur numéro. Il est possible et souhaitable de regrouper des figures de même nature et de juxtaposer 2 figures étroites consécutives, avec un titre commun (elles seront différenciées par a) et b)).

La **taille de l'illustration** sera **adaptée au volume des informations contenues** : l'illustration mesurera 12,3 cm de large pour une présentation sur 1 colonne, 19 cm pour une présentation sur 1,5 colonne et 25,9 cm pour une présentation sur 2 colonnes... sachant que **ce qui est écrit** dans les illustrations **doit être en Arial corps 11** (attention à ne pas dépasser de 25,9 cm de large en corps 10 car l'illustration sera illisible dans la revue, après réduction).

Les illustrations seront bien contrastées, sans surcharge inutile (de tracés, de figurés...) avec une légende claire, si possible à côté de la figure. Dans les figures, proscrire les figurés qui ne supportent ni la réduction ni l'impression ; préférer les trames grises (ou même de couleur, que nous transformerons en trames grises). Pour pouvoir bien distinguer les différents niveaux de la légende, dans les figures notamment, ne pas dépasser 4 trames grises soit 6 niveaux en incluant le noir et le

blanc. Le texte des illustrations sera écrit en français ; les titres des axes seront écrits horizontalement (et non verticalement). Si l'illustration est reproduite à partir d'une autre publication : merci de le signaler et de demander une autorisation à l'éditeur initial (utiliser le formulaire proposé dans la rubrique "Ethique et copyright" du site Internet de l'AFPF).

Si le texte est accepté pour publication, nous vous demanderons de nous adresser les fichiers des figures dans un format que nous pourrions retravailler et adapter à la présentation de la revue (formats .ppt ou .xls ou image modifiable dans un fichier .doc).

Veiller à ce que les photos soient nettes et bien contrastées (attention aux photos de fourrages qui, imprimées en noir et blanc, perdent beaucoup de contraste) ; les joindre au format .jpg (0,5 Mo minimum). Elles doivent être libres de droits et une autorisation écrite sera demandée.

4. Références bibliographiques

La liste des références bibliographiques doit comprendre nécessairement toutes celles qui sont mentionnées dans le texte, et réciproquement (celles qui ne sont pas mentionnées dans le texte seront supprimées) ; éviter de dépasser 70 références. Il est de la responsabilité des auteurs d'assurer que toutes les références soient correctes. Des sites Internet peuvent également être mentionnés comme ressources, sans nécessairement un renvoi dans le texte.

Les références bibliographiques, citées par ordre alphabétique, seront présentées sans utiliser les petites capitales et selon les normes usuelles de la revue. Le DOI ne sera mentionné que si la publication n'est pas encore éditée. Un lien vers une page pdf peut être indiqué mais c'est peu commode.

** Mention dans le texte*

Les références sont généralement citées entre parenthèse par le nom de l'auteur (s'il est seul) ou des 2 auteurs (s'ils ne sont que 2) ou du premier auteur suivi de : *et al.* (s'il y a plus de 2 auteurs) ; l'année de publication suit, séparée par une virgule. Si plusieurs références se succèdent, elles seront séparées par des points virgules. Si l'auteur est mentionné dans le corps même d'une phrase, l'année sera mentionnée entre parenthèses.

Exemple :

Le concept de système fourrager est apparu au milieu du XX^e siècle (Gustave et Henri, 1962 ; Léonore et al., 1967) puis a été précisé par Leroux (1978). Léon et al. (1983) ont ensuite permis de le formaliser.

** Présentation dans la liste bibliographique*

Les références sont classées par ordre alphabétique du nom du l'auteur (ou du premier auteur). Si cet auteur a également publié avec d'autres co-auteurs : mentionner d'abord les publications avec ce seul auteur (classées par ordre chronologique) puis celles avec 2 auteurs (classées par ordre alphabétique du co-auteur puis par ordre chronologique) puis celles avec 3 auteurs ou plus (classées par ordre chronologique puisque, dans le texte, toutes sont mentionnées de la même façon, avec le nom du premier auteur suivi de : *et al.*). Si 2 publications mentionnées sont publiées la même année, préciser a ou b après l'année, selon l'ordre de citation dans le texte.

Exemple :

Gustave A. (2008)
Gustave A. (2011)
Gustave A., Benoit G. (2005)
Gustave A., Theodore J.P. (2003)
Gustave A., Sheila D., Flamant J.C., Laurent P., Rose R., Rubin R., Souris J.T. (1998)
Gustave A., Pietro A.R., Monique C., Benoit G. (2004)
Gustave A., Benoit G., Anne D., Lara S., Julien M.P. (2010)

Les références seront mentionnées si possible de la sorte :

Auteur P., Co-auteur1 P., Co-auteur2 P. (Année) : "Titre de la publication", *Titre de l'ouvrage, de la revue, de la thèse, de l'ouvrage Proceeding d'un colloque*, Références du document (numéro de la revue ou éditeur de l'ouvrage), Pages (folios ou nombre de pages total dans le cas d'un ouvrage complet).

Il est possible d'utiliser un style préformaté qui s'approche de celui de *Fourrages*, celui du *Journal of Materials in Civil Engineering* qui est disponible :
- dans **End Note** (*Journal of Materials in Civil Engineering*), fichier .ens
- dans **zotero** (*Journal of Materials in Civil Engineering*), fichier .csl

Les titres des revues seront libellés sous forme abrégée. Utiliser la liste LTWA ([List of Title Word Abbreviations](#), Liste d'abréviations de mots de titres).

Exemples :

Pour un article de périodique, revue scientifique :

Gustave A. (2011) : "Expliquer la végétation des prairies et des champs cultivés: l'importance de la dynamique des pratiques agricoles et de la mosaïque paysagère", *Fourrages*, 208, 329-342.

Gustave A., Pietro F., Theodore J.P. (1999b) : "La diversité des structures spatiales des exploitations pyrénéennes", *Opt. Medit. Serie B*, 27, 259-266.

Pour un article dans un numéro spécial de périodique, de revue scientifique :

Gustave A., Benoit G., Anne D., Laurent S., Julien M.P. (2004) : "L'usage de l'espace par les exploitations d'élevage de montagne et la gestion de la biodiversité", *La fertilité des sols dans les systèmes fourragers*, P.V. Prune et S. Groseille coord., *Fourrages*, 208, 245-263.

Pour un ouvrage :

Gustave A., Benoit G., Anne D., Laban S. (2005) : *Landscape Ecology and management of Atlantic mountains*, éd. Quae (Versailles), 263 p.

Pour une communication à un congrès :

Gustave A., Benoit G. (2005) : "Landscapes on the French side of western and central Pyrenees", T. Pinto-Correia, R.G.H. Bunce, D.C. Howard (eds.), *J. Landsc. Ecol. and Manag. of Atlantic mountains, Proc. of the Joint APEP and IALE (UK) conf.*, IALE/IALE UK, 65-73.

Gustave A., Benoit G., Anne D., Ladet S., Julien M.P. (2004) : "L'usage de l'espace par les exploitations d'élevage de montagne et la gestion de la biodiversité", *La fertilité des sols dans les systèmes fourragers*, P.V. Prune et S. Groseille éd., *Actes des Journées AFPF*, 8-9 avril 2015, Paris, 245-263.

5. Soumission du manuscrit :

En adressant l'article au Rédacteur en chef, V. Alléard :

* les auteurs s'engagent à ne pas proposer un article publié ailleurs (par eux-mêmes ou par d'autres auteurs) sous une forme analogue (pour le texte et les illustrations) ;

* les auteurs s'engagent à bien mentionner la source des travaux antérieurement publiés (par eux-mêmes ou par d'autres auteurs) utilisés dans le présent article.

* tous les auteurs (premier auteur et co-auteurs) s'engagent à signer un **contrat de cession de droits d'auteur, qui protège le document publié et réserve à l'AFPF le droit :**

i) d'insérer l'article publié (sous forme de fichier pdf) dans la base de données Internet de l'AFPF et de la revue *Fourrages* (<http://www.afpf-asso.fr>), et

ii) d'autoriser la vente en ligne du fichier sur certains sites Internet.

Le manuscrit dactylographié doit être adressé à : Mme Violette Alléard : revue.fourrages@gmail.com

6. Après la parution

Tirés à part : L'éditeur adresse à l'auteur (le premier auteur en cas d'auteurs multiples) un numéro (papier) de la publication et tient à sa disposition la version électronique (pdf) de l'article, pour diffusion restreinte et personnelle (voir page "Ethique et Copyright" du site Internet:).

Diffusion du document : Le résumé de chaque article publié dans *Fourrages* est accessible sur le site de l'AFPF. Sauf cas particulier, les articles eux-mêmes sont consultables sur le site Internet de l'AFPF par les seuls abonnés pendant 1 à 2 années (1 année civile révolue + l'année en cours) ; au-delà, ils sont en accès libre (voir page "Ethique et Copyright" du site Internet).